

**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL de PADIRAC
DU 23 /02 /2017**

Le Jeudi 23 Février 2017 à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Padirac, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre CHAMAGNE, Maire.

Membres présents : CHAMAGNE Pierre, DELFAURE Patrick, BRODA Annie, LASSUS Pierre, BARBIÉ Damien, BLANC Mathilde, COURTIOL Marie, GUÉDÉ Luc, LESCALE Cyril, THALAMAS Bernard VANDERBORGHT Ann.

Secrétaire de séance : Marie COURTIOL

1/ Approbation PV réunion 26 Décembre 2016

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, le maire en donne lecture. Le PV est approuvé à l'unanimité des membres.

2/ CAUVALDOR - Conventions service ADS et planification

Dans le cadre du nouveau CAUVALDOR, le Conseil Municipal doit approuver les conventions. L'ensemble du conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer ces conventions.

Le Maire indique qu'il convient de procéder à la désignation de délégués à la Commission Pôle GEMAPI Ouyse-Alzou.

20 h 53 - Arrivée de Pierre LASSUS.

Délégué titulaire : Pierre CHAMAGNE

Délégué Suppléant : Luc GUÉDÉ

3/ Transfert de la portion de VC comprise entre D673 et VC1 à la Communauté de communes

Le Conseil municipal décide de transférer ce bout de route à la Communauté de communes. Approuvé à l'unanimité.

4/ Tarifs assainissement 2017

Le maire rappelle les tarifs de 2016.

Le Conseil, à l'unanimité décide de reconduire ces tarifs :

* Abonnement : 100 €

* Consommation : 0.62 m³

* Taxe de raccordement : 300 €

et de confirmer la redevance de modernisation de réseaux, pour le reversement à l'Agence de l'Eau, à hauteur de 0.245 € le m³.

5/ Assainissement fond du Bourg - Choix entreprise

Après avoir consulté plusieurs devis (TPJ, Audubert), décision de choisir l'entreprise Audubert à la majorité, 8 voix pour et 3 abstentions.

Choix de la pompe de relevage (réseau assainissement Bergerie) + 30 € transport,

Ce prix est de 3 400 € HT soit 4 116 € TTC

Achat de la pompe adopté par le Conseil municipal à l'unanimité.

6/ Soutien service train de nuit Rodez-Capdenac-Figeac

Motion adoptée à l'unanimité.

7/ Questions diverses

- Société AT 2 i (spécialisée dans l'évènementiel) organise un rallye VTT, boucle qui passe à Padirac, vers le gouffre. Les membres du Conseil n'y voient pas d'inconvénient. Accord de principe. Evènement en Septembre.

- Montant alloué au budget investissement assainissement : la commission finance lors de sa prochaine réunion de préparation du budget 2017 fera l'inventaire des besoins financiers.
- Avenants concernant les travaux du logement des écoles : tarifs sur certains postes revue à la hausse suite à des découvertes au cours des travaux. Réception d'un devis (Menuiserie L'Herminette) pour la cuisine, total 1 298 € TTC.

A étudier.

- Association PADICREA souhaite se réunir une fois par semaine au local de l'Office de Tourisme. Le conseil n'est pas pour car si une opportunité se présente pour un professionnel, il sera compliqué de revenir en arrière. Le Conseil souhaite à l'unanimité conserver le local.

Promotion du local à faire. Consulter CAUVALDOR

Lettre à faire à l'Association PADICREA.

- Salle communale - Devis à étudier :
 - thermostat relié à une horloge : devis et doc confiés à Luc Guédé pour avis.
 - allumage et extinction automatique dans les toilettes,
- Marché communal : nécessité de créer une commission marchés (GUEDE Luc, BRODA Annie, COURTIOL Marie, THALAMAS Bernard, LESCALE Cyril)
- Terrain RUSALEN – Signature chez le notaire le 24/02/17 à 15 h 00.
- Dossier ADAP : Un nouveau formulaire a été signé et renvoyé.
- Panneaux divers sur la Commune. Voir la réglementation auprès du Parc et CAUVALDOR. Courrier à faire aux personnes concernées.
- Plaque en fonte au Ratier : Courrier à faire au propriétaire pour qu'il la remette.
- Vente parcelle Place de l'Eglise – A relancer notaire.
- Panneau indiquant auparavant des itinéraires de randonnées à faire enlever. Pierre Lassus se renseignera sur ce type de signalétique lors de la réunion CAUVALDOR, patrimoine, culture.
- Recensement du petit patrimoine à faire.
- Panneau sens interdit à faire enlever au Gouffre.
- Terrains Vayrac : en attendant un CU, Cyril Lescale souhaiterait utiliser les terres. Demande écrite à faire à la mairie.

Fin de séance 22 h 45